
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 12 NOV 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19.00551 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Attachés de Santé option: Hémobiologie, session 2019.

Ce sont :

ATTACHÉS DE SANTÉ EN HÉMOBIOLOGIE

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	BASSONO/IKOUDOGO EDITH	117574	16/11/81
2	BEREMWIDOUYOU ALEXANDRE	56402	10/07/74
3	BOLY/TRAORE ADIARA	118090	22/06/78
4	KABORE/TRAORE KARIDIA	117854	31/12/78
5	KALMOGO KOUTIGA MARCEL	103018	02/02/76
6	KANFO MOUSTAPHA	108264	31/12/82
7	KIENDREBEOGO AIDA. DIANE BENEDICTE	113103	27/04/84
8	OUEDRAOGO LADIFATA MARIAM	108272	20/07/77
9	OUEDRAOGO SANATA	99463	03/08/78
10	OUEDRAOGO SIBIDOU LEA	215679	22/03/75
11	SIDIBE FIDELE GASTON	200653	22/07/73
12	SOME JUSTIN	240930	31/12/85
13	SOUDRE DENIS	116360	15/05/78
14	YELEMOU PAULIN	49552	22/01/75

Arrêté la présente liste à 14 nom(s).

ATTACHÉS DE SANTÉ EN HÉMOBIOLOGIE

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément aux communiqués d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après la validation du dossier.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



Le Secrétaire
Général

Souleymane LENGANE